

PARIS, le 13 Février 1933

Mise en route des moteurs neufs ou révisés.

La mise en route d'un moteur neuf ou révisé présente quelquefois certaines difficultés. Il en est de même pour le départ des moteurs des voitures gardées dans des locaux froids pendant la période d'hiver.

Si on insiste au démarreur, on risque de décharger complètement la batterie d'accumulateurs et de livrer au client une voiture avec laquelle il sera rapidement dans l'impossibilité de démarrer.

Nous vous conseillons donc d'employer un dispositif très simple, et peu coûteux, que tout atelier peut construire par ses propres moyens.

Vous trouverez ci-dessous le détail, ainsi qu'un schéma d'ensemble de ce dispositif.

Un chariot à roulettes (vieux roulements par exemple) porte 3 batteries de 6 volts montées en parallèle (voir schéma). Les deux câbles sont terminés par des pinces à connexion. On monte la pince + sur la borne du démarreur et la pince sur une masse quelconque (écrou de culasse par exemple).

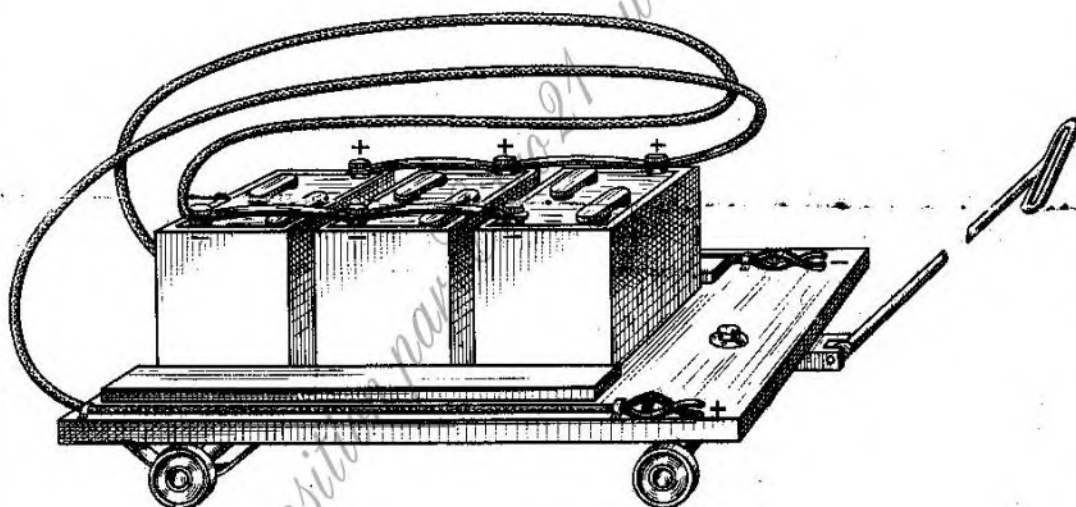
ANDRÉ CITROËN

En mettant le contact on dispose, en plus de la batterie de la voiture, de l'appoint de ces 3 batteries supplémentaires.

La capacité totale étant considérable, la chute de tension est faible et le moteur part très facilement.

Il est recommandé de maintenir ces batteries en charge pour avoir ce dispositif de secours toujours prêt à fonctionner.

Chariot pour batteries de démarrage



+ Pince de la borne du démarreur

- Pince de prise de masse